

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

2B COMMUNICATIONS : LANGUES 2			
Ancien Code	TECO2B29CON	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MICO2290		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	44 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne COSIJN (cosijna@helha.be) Evelyne STURBAUT (sturbaute@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement consiste à utiliser et approfondir les notions fondamentales lexicales, grammaticales et syntaxiques et acquérir un vocabulaire suffisant afin de pouvoir s'exprimer oralement et par écrit en anglais technique et dans le monde professionnel en général et propre à la section.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Acquis d'apprentissage visés

En fin d'UE, l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes grammaticaux et syntaxiques vus et étudiés au cours, ou relatifs à des thèmes similaires, ainsi que d'employer le vocabulaire technique ciblé.

Cette activité d'apprentissage repose sur une méthode dynamique et interactive basée sur la participation active en classe/à distance et préparations à domicile. Une étude régulière permettra de progresser de manière efficace dans l'apprentissage de la langue. Tant à l'oral qu'à l'écrit, l'étudiant devra être capable de s'exprimer efficacement avec un nombre d'erreurs limité.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TECO2B29CONA Anglais technique appliqué à la construction

44 h / 4 C

Contenu

Le cours se fonde sur l'exploitation de textes, de vidéos et d'unités provenant de divers manuels, sites internet et revues techniques relatifs à la section, ainsi que sur des révisions grammaticales. Les quatre compétences langagières (expression orale et écrite, compréhension à l'audition et à la lecture) sont travaillées.

L'entraînement à la pratique de la langue cible se fera lors d'ateliers en présentiel basés sur une participation active et obligatoire aux activités d'apprentissage organisées.

Démarches d'apprentissage

Cours théorique avec exercices

Jeux/ expressions orales

Travail en autonomie

Présentations orales

Pratique des 4 compétences langagières (expression orale et écrite, compréhension à la lecture et à l'audition)

En cas d'enseignement distanciel, le cours se déroulera via la plateforme Teams

Dispositifs d'aide à la réussite

Sites internet d'entraînement en ligne

Des activités seront prévues pour aider l'étudiant à organiser son travail et à progresser quel que soit le type d'enseignement (en présence/à distance/hybride)

Feedback personnalisé pour certaines activités

Ressources supplémentaires en ligne

Sources et références

Articles et vidéos provenant de sites internet

Diverses ressources mentionnées dans les supports de cours

Sites internet d'entraînement en ligne

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents postés sur la plateforme Connected

Notes de cours

Articles ou vidéos à connotation scientifique

Ressources web

Plateforme Up + suite Microsoft Office 365 et Connected

Jeux de société et adaptation de jeux connus

Dictionnaire

Activités collaboratives

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue REPARTIE SUR TOUTE L'ANNEE : Q1 + Q2 = 50%.

L'implication et la participation au cours font partie de l'évaluation continue.

Le cours d'anglais est structuré sur une méthode d'apprentissage basée sur la préparation des séances de cours et une implication constante en classe, pour entraîner les différentes compétences.

Afin que chaque étudiant puisse mettre à profit les différentes activités (périodes de discussion, apprentissage en groupe et dirigé par l'enseignant), la présence au cours, de même que la qualité de l'implication et la persévérance de l'étudiant, font partie intégrante de l'évaluation continue.

Examen écrit présentiel juin 50%

Q3 Evaluation écrite et/ou orale selon les résultats de l'étudiant.

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Les modalités de l'examen sont les mêmes qu'en juin.

Toutes les parties de l'évaluation sont obligatoires.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière		voir principe	Evc	50	Evc	50
Période d'évaluation			Exe	50	Exe	50

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui n'ont pas réussi le cours une année antérieure doivent prendre contact avec l'enseignante au plus tard **début octobre pour qu'un programme personnalisé soit établi (Q1 et Q2)**.

La matière portera sur l'année en cours.

En cas de non-participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec l'enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant.

Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Cette unité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible qui sera employée dans le cadre du cours. La langue d'évaluation est la langue cible.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).